



Prévention et sécurité



Le mot du bourgmestre



La sécurité est un droit fondamental dans une démocratie ! Elle permet à chacun d'aller et venir dans l'espace public, d'exercer ses libertés démocratiques fondamentales. Sans sécurité, c'est la loi du plus fort qui prévaut. Pour garantir cette liberté, les pouvoirs publics disposent des outils de la prévention et de la police. La prévention est exercée par le service communal du même nom. Il assure une présence sur le terrain et propose de nombreux services, présentés dans les pages qui suivent. Ces services sont désormais hébergés dans la nouvelle Maison de la Prévention, qui sera inaugurée bientôt. Les gardiens de la paix sont au contact quotidien des habitants. La seule arme dont ils disposent est le dialogue. Face à la criminalité organisée, la police seule doit agir. Ces derniers temps, notre commune, comme les autres communes bruxelloises, et comme de nombreuses villes, connaît une intensification des nuisances liées au trafic de drogue, dont les habitants sont les victimes, et une intensification des violences entre trafiquants.

Depuis que je suis bourgmestre, j'ai multiplié les initiatives en matière de sécurité et la zone de police n'a pas attendu les derniers événements pour intensifier son action. Les communes de la zone ont augmenté leur financement pour permettre le recrutement de policiers supplémentaires et améliorer l'accueil et la prise en charge des victimes, en particulier celles des violences intrafamiliales. Durant l'été 2023, un plan d'action a permis d'enregistrer des résultats. Mais le trafic a gagné en intensité. Aussi, nous avons pris un certain nombre de décisions et interpellé les niveaux de pouvoirs compétents : financement supplémentaire de 1,8 millions d'euro pour la zone en 2024 prévu dans le budget communal, renforcement des actions sur le terrain, Plan drogue régional (qui permettra une action plus large), présence renforcée de la police fédérale dans des opérations de sécurisation... Je salue d'ailleurs tout particulièrement la mobilisation de tous les pouvoirs impliqués dans cette lutte contre le trafic de stupéfiants.

Si le trafic doit être poursuivi par la police et la justice, les consommateurs les plus fragiles, en particulier le public en errance, doit faire l'objet d'un accompagnement renforcé. Ce sont d'ailleurs les équipes communales de la prévention et du CPAS qui, chaque jour, interviennent pour leur proposer un parcours de soins. Mais en la matière les places manquent, et ce combat pour l'accroissement des moyens en faveur des soins psycho-sociaux mobilise également toute mon énergie. En effet, sécurité, solidarité et lutte contre la pauvreté ne sont pas incompatibles. Et c'est pour répondre à cet appel de nombreux habitants que nous mettons tout en œuvre pour mobiliser les acteurs de la sécurité et de la solidarité. ■

Jean Spinette
Bourgmestre

 www.stgilles.brussels
 [communesaintgilles](https://www.facebook.com/communesaintgilles)
 [@saint_gilles](https://twitter.com/saint_gilles)
 [@communesaintgilles](https://www.instagram.com/communesaintgilles)

Éditeur responsable:

Le bourgmestre,
place M. Van Meenen 39,
1060 Saint-Gilles

Cellule Communication:

 contact.1060@stgilles.brussels

Design by Kaligram

Focus

Prévention et sécurité



“ Mais que fait la police ?
Que fait la commune
pour notre sécurité ? ”

La prévention

Assurer la sécurité et l'ordre public sont des éléments essentiels pour permettre à chacune et chacun d'aller et venir librement et d'exercer ses droits démocratiques individuels. La sécurité dans une commune est constituée à la fois d'une dimension préventive, assurée par le service communal de la prévention et caractérisée par une prise en charge des problématiques avant qu'elles ne génèrent un délit, un dommage ou un trouble à l'ordre public, et par l'action de la police. Tout n'est pas toujours rose mais soyez assurés que le collègue des bourgmestre et échevins porte tant à l'une qu'à l'autre toute l'attention nécessaire.

La cohésion et l'inclusion sociales, la convivialité, la tranquillité, la sécurité et la qualité de vie constituent des enjeux primordiaux pour toutes les grandes villes. Le service Prévention y contribue quotidiennement en mettant en place des **actions de prévention sociale et situationnelle**, en partenariat avec d'autres acteurs locaux, pour agir sur les problématiques liées à l'occupation et au partage de l'espace public, au sentiment d'insécurité entendu au sens large, à l'exclusion sociale et aux violences visibles et invisibles ayant lieu dans la sphère publiques ou privée. Son objectif général est de prévenir, détecter et limiter la criminalité et/ou le sentiment d'insécurité par une présence en rue. Il regroupe une diversité d'acteurs dont

les actions s'articulent de manière complémentaire pour répondre aux besoins des différents publics. Les équipes partagent un ancrage territorial fort et s'inscrivent dans une logique de réseau et de partenariats. **Leur présence sur le terrain confère au service un déploiement sur l'ensemble du territoire saint-gillois, permettant d'assurer un service de proximité et une connaissance des publics et des problématiques.**

Contact:
Maison de la prévention
Rue de Mérode 143
02/ 542 62 40 – prevention.1060@stgilles.brussels

Sur le terrain

Les **travailleurs sociaux de rue**, les **gardiens de la paix** (en uniforme mauve), les **stewards** (en uniforme jaune et bleu) et les « **proxi** » assurent une présence dans l'espace public pour, respectivement, accompagner les personnes en situation de précarité, mener des missions de prévention visant à améliorer la qualité de vie de la collectivité, distribuer les dépliants communaux d'information, favoriser la tranquillité publique et lutter contre les nuisances nocturnes. Ces équipes arpentent les rues de Saint-Gilles tous les jours, jusqu'à 22h pour les gardiens de la paix et 2h du matin pour les « proxi ».

Mais aussi

Parce que la prévention n'est pas nécessaire qu'en rue, différentes structures sont à disposition de tous dans différents domaines. La **cellule accrochage scolaire** accompagne les jeunes et leurs familles dans leur scolarité. Les **juristes de proximité** aident les Saint-Gillois à faire valoir leurs droits en leur délivrant une information juridique complète. Les **médiateurs de conflits interpersonnels** aident à résoudre les conflits à l'amiable et en toutes confidentialité (conflit de voisinage, familial ou conjugal, locatif...). Le **service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives** (SEMJA) encadre les peines travail, non rémunéré et d'intérêt général, alternatives à la prison ou à l'amende infligées par les magistrats pour la commission d'un délit ou d'une infraction. Enfin, le **conseiller en prévention-vols** aide à prévenir gratuitement les cambriolages (conseils pratiques de sécurisation des bâtiments publics, des habitations et des commerces).



↑ La cellule accrochage scolaire

Pour en savoir plus sur ces différents services et les contacter, consultez notre site internet www.stgilles.brussels.

Quelques chiffres de 2023 pour la prévention

> Plus de 6 500 constats (propreté des espaces publics, mobilier urbain, éclairages, plantation, signalisation routière, cohésion

sociale...) établis par les gardiens de la paix et stewards

- > 983 élèves reçus par les médiateurs scolaires (aide à l'inscription, échec scolaire, informations sur les études, allocations d'étude...)
- > 2 039 demandes d'aide sociale adressées aux travailleurs sociaux de rue
- > 1 313 dossiers individuels traités par les juristes de proximité
- > 123 personnes encadrées par le

SEMJA en une trentaine de lieux de prestations

- > 192 médiations et 622 entretiens réalisés par les médiateurs de conflits interpersonnels
- > 51 visites effectuées par le conseiller prévention-vols et environ 33 primes de sécurisation octroyées.

La zone de police Midi



La commune de Saint-Gilles fait partie de la zone de police Midi, avec les communes d'Anderlecht et de Forest. Les zones de police en Belgique sont commandées par un chef de zone, Jurgen de Landsheer à la zone de police Midi, et sont organisées sur le même modèle démocratique que les communes : un collège de police constitué des trois bourgmestres et du chef de corps, et un conseil de police constitué de conseillers de police, qui sont par ailleurs aussi des conseillers communaux. La population est donc représentée dans le fonctionnement de l'institution policière. Régulièrement, sur le modèle des interpellations citoyennes au conseil communal, des citoyens s'adressent directement à la zone de police au travers du conseil de police.

L'action de la police

Le contexte actuel marqué par une hausse des incivilités, par une intensification de la consommation de drogue, du trafic de drogue et des violences qui y sont liées accroissent légitimement les attentes de la population pour une réaction policière en adéquation avec les problèmes rencontrés par les habitants. Depuis le début de la législature, **les réformes menées dans la zone de police ont pour but d'accroître la présence policière en rue, et particulièrement de celle des agents de police de proximité**. Des engagements ont été effectués en ce sens. Cependant, la nouvelle nature de la criminalité liée à la drogue nécessite une approche multidimensionnelle. Il s'agit à la fois de combattre le trafic international, c'est là le rôle de la police judiciaire



↑ Saisie de drogue

fédérale, le trafic local et les nuisances qui sont associées, c'est le travail de la police locale. Comme la presse l'a rapporté, l'ensemble des bourgmestres de la Région de Bruxelles-Capitale, avec les autorités régionales, les 6 zones de polices locales bruxelloises et la police fédérale ainsi que le Parquet, ont élaboré un plan de lutte contre la drogue afin de conjuguer l'action des différents outils à disposition des pouvoirs publics.

Mais la zone de police n'a pas attendu ce plan drogue pour combattre les phénomènes de deal et criminaliser ceux qui y sont liés. **Pour l'année 2023 et le début de l'année 2024, ce ne sont pas moins de 167 actions planifiées qui ont été menées dans le secteur du square Jacques Franck, de la place Bethléem, du Parvis, et de la Porte de Hal. Ces actions ont permis l'arrestation de nombreux dealers (77 arrestations judiciaires et administratives), la saisie de drogue (6kg), et d'argent (18795 EUR). En 2023, on observe une hausse de 53 % du nombre de PV judiciaires pour infraction pour stupéfiant !**



La zone recrute

La zone compte actuellement **836 agents de police et 176 agents administratifs**. Les communes de la zone ont prévu d'accroître les financements pour permettre entre autres l'engagement de 100 personnes supplémentaires. **Actuellement, 225 postes sont ouverts**. N'hésitez pas à vous manifester quelle que soit votre formation. Une zone de police, ce sont des dizaines de métiers différents.

Plus d'infos: midi.recrutement@police.belgium.eu

BUDGET DE LA ZONE 18 MILLIONS €

En 2024, la commune de Saint-Gilles a augmenté sa dotation à la zone de police de 1,8 million EUR, avoisinant ainsi au total une **dotation annuelle de 18 millions**.

Amélioration du service à la population et de la qualité de la prise en charge des victimes



La cellule Emergency Victim Assistance (EVA): la cellule a été mise sur pied comme expérience pilote dans la zone Midi le 1^{er} mars 2021. Elle est née de la volonté de s'inscrire dans les recommandations de la Convention d'Istanbul pour accueillir les victimes de violences de genre dans les meilleures conditions possibles. Le projet s'est appuyé sur 2 axes complémentaires: la création de procédures spécifiques pour l'accueil de ces victimes et l'intégration progressive de la zone dans le rôle de garde des inspecteurs mœurs du Centre de prévention des violences sexuelles du CHU Saint-Pierre. EVA est actuellement composée de 10 agents et travaille en collaboration avec les juristes de la cellule justice de proximité du service communal de prévention. Grâce aux subventions allouées en 2023 dans le cadre du soutien à la politique bruxelloise d'égalité des chances, **un local d'audition et une salle d'attente ont été spécifiquement aménagés** dans le commissariat central d'Anderlecht.



Le service de contact avec les jeunes: il est présent lors des événements organisés sur le territoire de la commune (Winter1060, Fête des enfants, accrochage scolaire...) afin d'établir un contact avec les habitants, les jeunes en particulier, pour leur présenter les divers aspects du métier de policier et leurs missions, ainsi que pour répondre à leurs questions. Le service intervient également dans les écoles où il rencontre les élèves afin de les sensibiliser par exemple au danger du harcèlement qu'il soit scolaire ou en ligne, à la sécurité routière...



Les chiens de victimes: loin d'être anecdotique, l'assistance des victimes par des chiens permet un meilleur accueil et peut constituer une aide psychologique au cours du processus de dépôt de plainte et de témoignages. Ce concept, originaire des États-Unis et du Canada, a fait l'objet de nombreuses études scientifiques. Elles ont clairement démontré que ces chiens peuvent atténuer le stress et l'anxiété souvent ressentis par les victimes tout au long du processus judiciaire, contribuant ainsi à des témoignages plus complets et précis. Le chien Nouky termine une formation de chiens d'assistance avec l'asbl *os'mose* et vient rejoindre Carbon, déjà actif dans la zone.

“**Accueillir les victimes de violences sexuelles et intrafamiliales.**”



Le service de médiation locale de la zone de police: sa particularité par rapport au service de médiation de la commune réside dans le fait que les dossiers traités au sein de la zone sont principalement initiés par un magistrat ou par un service de police. La majorité des dossiers traités par la médiatrice locale sont soit relatifs à des problèmes familiaux, soit liés à un différend de voisinage.

Le CPAS, un acteur de l'égalité des genres



Le 8 mars dernier avait lieu la journée internationale des droits des femmes.

Cette journée symbolique est l'occasion de mettre en évidence les initiatives que le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de notre commune met en place afin de contribuer à l'émancipation des femmes, et plus particulièrement des femmes en situation précaire. Bien que toutes les femmes fassent l'objet de discriminations, certaines cumulent les difficultés sociales et économiques qui sont autant d'obstacles à leur droit de mener une vie digne.

Les missions du CPAS dépassent largement le simple soutien financier. Il met en œuvre toute une série de projets afin de répondre aux différents obstacles que rencontrent les filles et les femmes tout au long de leur vie.

C'est notamment le cas du projet MIRIAM, initié en 2022 avec le soutien du SPP Intégration Sociale, qui a pour objectif d'offrir un soutien individuel et collectif à des mamans solos bénéficiaires du CPAS. Depuis le début de ce projet, 45 mamans saint-gilloises ont pu être accompagnées. Pour infor-

mer les familles monoparentales de leurs droits et des structures d'aides existantes, une brochure a été réalisée en collaboration avec l'échevinat des affaires sociales et de la petite enfance et est à votre disposition dans tous les lieux clés de la commune.

Le CPAS porte une attention particulière à la parentalité puisque les frais de crèches, les frais scolaires et extra-scolaires des bénéficiaires sont pris en charge. Les différents services jeunesse (CEMO et MADDO) offrent également un soutien psychologique aux parents et enfants qui en font la demande et sont particulièrement attentifs à la problématique du burn out parental.

Outre ces initiatives, de nombreux autres projets sont portés par le CPAS. Par exemple, le groupe genre de la Coordination sociale identifie les défis auxquels font face les Saint-Gilloises et développe des projets en concertation avec les acteurs associatifs communaux, des kits d'hygiène à destination des femmes en rue et des femmes sans titre de séjour sont distribués, des lieux d'hébergement prennent en charge des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales...

“Le groupe genre de la Coordination sociale identifie les défis auxquels font face les Saint-Gilloises.”

Enfin, afin d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires, les agents du CPAS sont formés et sensibilisés aux thématiques de genre.

Le CPAS continue son engagement en matière de lutte pour l'égalité des genres et vous invite d'ores et déjà le **16 mai**, pour une **journée sur la thématique des violences gynécologiques et obstétricales** à la Maison du Peuple.

Plus d'infos : coordinationsociale@cpasstgilles.brussels.

NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LES MAGASINS OUVERTS LA NUIT

Si les night shops sont souvent bien pratiques et participent de la vie nocturne de nos quartiers, ils sont aussi régulièrement pointés du doigt par les riverains comme sources de nuisances : déchets des clients, attroupements, ivresse et nuisances sonores, « fausses librairies »... Afin d'y remédier, l'échevin du développement économique et le bourgmestre ont proposé à l'adoption du conseil communal un nouveau règlement applicable aux magasins ouverts la nuit.

La commune se dote ainsi d'un outil juridique permettant de responsabiliser davantage les gérants et améliorer leur insertion harmonieuse dans la vie des quartiers. Ils seront désormais responsables de la propreté et de la tranquillité aux abords de leur commerce, sous peine de sanction, et la publicité pour l'alcool de même que leur exposition en vitrine sera proscrite. Cette responsabilisation des exploitants sera matérialisée sous la forme d'une charte, rédigée en concertation avec les intéressés, tout comme l'ensemble du processus de rédaction de ce nouveau règlement. Les horaires des « fausses librairies » seront réduits et l'ouverture de nouveaux commerces de ce type plus sévèrement réglementée. Cela devrait permettre de limiter les nuisances et la concurrence entre les magasins de nuit mais aussi de leur offrir une meilleure stabilité financière.

LES ATELIERS D'ECO&CO

ATELIERS MAI-AOÛT 2024 ECO & CO CAFA



Les ateliers d'Eco&co, projet du CAFA asbl et du CPAS de Saint-Gilles, proposent une programmation régulière d'ateliers collectifs. Leurs objectifs sont d'informer et de conseiller les participants via des animations dynamiques et participatives sur différents sujets, comme l'énergie, le logement, la prévention du surendettement, la consommation, l'alimentation, la santé, le tri des déchets...

Mais ce sont avant tout des moments conviviaux de rencontre et d'échanges près de chez vous !

Les ateliers sont gratuits pour les Saint-Gillois. Inscription obligatoire : **sur place** (33 rue du Fort) ou **par téléphone** (02/5339590), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30, ou encore **par mail** (eco&co@cpasstgilles.brussels).

Plus d'infos : www.cafa.be - www.facebook.com/Cafa1060.



La Boutique Emploi Formation a ouvert ses portes au 103 chaussée de Waterloo

Aisément accessible en transports publics, près du Parvis Saint Gilles, la Boutique Emploi Formation (BEF) est une structure communale d'accueil de première ligne, de soutien à l'accompagnement personnalisé des chercheuses et chercheurs d'emploi (informations sur les métiers, filières de formation, aide à la rédaction d'un CV, recherche d'offres d'emploi...).

Elle offre ainsi un accueil généraliste, une porte d'entrée unique et dynamique pour les chômeurs et chômeuses, facilitant l'accès à tout le dispositif local et régional d'emploi et de formation.

À la BEF, les personnes en recherche d'emploi pourront bénéficier d'ordinateurs sur lesquels elles pourront s'inscrire, demander des attestations, consulter les offres d'emploi, tester

leurs connaissances linguistiques... Notre volonté est de lutter contre la fracture numérique qui touche les plus vulnérables. En outre, les personnes bénéficieront d'une équipe de professionnels pour répondre à leurs questions, les accompagner dans leurs démarches et les orienter vers la structure la plus adéquate. La BEF sera renforcée par la présence de deux conseillers ISP de la Mission Locale de Saint-Gilles, qui consolident encore le partenariat avec la commune.

Située dans le noyau commercial et au cœur de la vie locale, la BEF est un projet pilote qui vise à **renforcer la visibilité et l'accessibilité des services d'aide à l'emploi et la formation**, tout en étant un observatoire local pour les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi. En effet, un grand nombre d'habitantes et habitants disparaissent des radars institutionnels.

Il importe de les réaffilier, de les aider à retrouver leurs droits et de remettre la solidarité à l'honneur. La Boutique vise à offrir à toutes et tous les ressources nécessaires, tant sur le plan individuel que collectif, notamment par la création d'un groupe de parole ou l'animation d'ateliers thématiques autour des questions de l'emploi et de la formation mais aussi des embuches rencontrées lors des parcours de vie. L'idée est également de réconcilier les citoyennes et citoyens avec les différents dispositifs tout en créant et favorisant le lien social.

L'équipe vous accueille du lundi au vendredi sans rendez-vous, de 9h à 16h. Plus d'infos par téléphone au **0490/680203**.

We see you, pour moins de dépôts clandestins

Saint-Gilles, Ixelles et Forest ont lancé ensemble une nouvelle campagne de prévention en matière de propreté publique. Intitulée **We see you** et intégrée au projet « Tous ensemble pour la propreté » financé par l'Agence Bruxelles-Propreté, elle se consacre spécifiquement à la problématique des dépôts clandestins. Affiches, banderoles, stickers et flyers : les avez-vous déjà vu

à Saint-Gilles ? Pour rappel, déposer clandestinement en rue des encombrants (meubles, électroménagers...) est passible d'une sanction administrative pouvant aller jusqu'à 350 EUR.

Pour une commune plus propre, déposez-les dans un Recypark (www.arp-gan.be/fr/recypark) ou demandez à notre service communal de la propreté publique de

passer les enlever chez vous gratuitement, sur rendez-vous à prendre par téléphone (0800/97613), par mail (proprete.1060@stgilles.brussels) ou sur www.irisbox.brussels. Vous pouvez également profiter des passages de la déchetterie mobile, désormais bien connue : consultez les dates sur notre site internet www.stgilles.brussels.



NOUS, LES HABITANTS DE SAINT-GILLES, SOUHAITONS GARDER NOS RUES POPRES.

Chaque dépôt d'encombrants est un dépôt de trop ! Ensemble, gardons un œil sur nos rues, notre quartier et notre commune, et nous garderons Saint-Gilles propre et agréable à vivre !

VOS ENCOMBRANTS ? DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS GRATUITES.

Des passages piétons plus visibles et plus sûrs

Nous sommes souvent interpellés par des automobilistes contrariés de voir ce qu'ils/elles considèrent comme des emplacements de stationnement disparaître au profit d'arceaux pour vélos. Si l'ajout d'arceaux répond à une demande de stationnement cycliste grandissante, ils ont également pour fonction de sécuriser les traversées des piétons et de faire respecter le code de la route.



L'article 24 du code de la route impose en effet que les voitures ne puissent se stationner à moins de 5m en amont d'un passage-piétons (20m devant un feu). Or, dans le passé, des places de stationnement ont été tracées contre les zébrures, au mépris de la sécurité puisque stationnés à cet endroit, les véhicules dissimulent le piéton engagé sur la traversée.

En supprimant ce stationnement illégal, on sécurise petit à petit tous les passages piétons de Saint-Gilles comme l'impose le code de la route, tout en offrant plus de stationnement aux cyclistes et de visibilité aux piétons.

“Sécuriser les traversées et faire respecter le code de la route.”

CARNAVAL, CLAP 25



Encore une magnifique édition du Carnaval (la 25^e). Bravo à toutes les associations de cohésion sociale, à leurs enfants et aux supers musiciens ! Merci aussi à *Ensemble pour 1060 ! asbl*, à sa super équipe et à tous les bénévoles. Rendez-vous l'année prochaine !

APPRENDRE À ROULER À VÉLO



Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau plan de mobilité, 15 formations gratuites sont organisées par Pro Vélo entre début avril et début juillet. 9 séances seront destinées aux débutants. Elles se donneront place Morichar les vendredis et mercredis matin de 9h30 à 12h. Les vélos sont fournis si besoin. **3 séances seront des sorties pour débutants** sachant déjà « un peu » rouler à vélo. C'est la suite des « cours débutants ». Elles se donneront au départ de la place Morichar les vendredis et mercredis matin, de 9h30 à 12h. Les vélos sont fournis si besoin. **3 autres séances pour apprendre à rouler en autonomie dans la circulation** seront également organisées. Elles comprennent un volet théorique et pratique et se donneront chez Maxima, 144 rue de Monténégo à Forest. Attention, pour ces séances-là il faut amener son propre vélo. **Gratuit sur inscription : <https://www.provelo.org/events/parvis-cours-debutant-es-voorpleinen-beginnersopleiding-8/>.**

Avec le soutien de Bruxelles Mobilité.

17 AVRIL : JOURNÉE DES JEUX EN PLEIN AIR

BUITEN SPEELDAG 2024
WOENSDAG 17 APRIL
GRATIS

Kom mee buiten spelen in **SINT-GILLIS!**

ECAM-site
Scheepvaartstraat 14-16
1060 Sint-Gilles

12 u. - 17 u.
3 - 12 jaar

In Sint-Gillis organiseren we het wereldkampioenschap buitenspeelen. We nodigen alle topspelers uit. Daag jezelf en anderen uit in bijvoorbeeld voetbal, badminton, hockey, krijten/kleuren, dansen en zoveel meer.

Kom dat zien! Kom dat zien!

Meer info: www.jonginbrussel.be/buitenspeeldag

Tu as entre 4 et 12 ans ? Viens participer au championnat du monde des jeux de plein air. Dépasse-toi et défie les autres au football, au hockey, à la craie, au coloriage, à la danse et à bien d'autres choses encore.

Rendez-vous à l'ECAM (14-16 rue du Tir) le mercredi 17 avril de 12h à 17h.

VOUS AUSSI, REJOIGNEZ LE CONSEIL CONSULTATIF DU BIEN-ÊTRE ANIMAL



Le Conseil consultatif du bien-être animal est désormais opérationnel. Actuellement composé de douze membres, il s'est déjà réuni à deux reprises (en janvier et mars). Ces rencontres ont permis de mettre en évidence plusieurs thématiques et axes de travail pour la cellule bien-être animal. Vous êtes sensible à la cause animale ? Vous souhaiteriez également contribuer aux actions de la cellule bien-être animal ? À tout moment, il est possible de faire une demande pour intégrer le conseil consultatif. Contactez la cellule bien-être animal à l'adresse bienetreanimal.1060@stgilles.brussels ou 0490/ 4764 01.

Parcours d'Artistes 2024 CE-QUI-NOUS-LIE 12.04 > 21.04.2024

Pour sa 19^e édition, le Parcours d'Artistes de Saint-Gilles s'articule autour d'un thème essentiel : *Ce-qui-nous-lie*. Au programme : une douzaine d'espaces saint-gillois proposent des expositions sous l'égide de Maëlle Delaplanche, curatrice de cette édition, plus de 150 artistes ouvriront leurs ateliers et une dizaine de galeries vous recevront pendant la nocturne. 2024 marque aussi le centenaire de Marcel Broodthaers, artiste de renommée internationale.

Outre les expositions prévues, la place à son nom verra l'inauguration d'une plaque commémorative.

Quand profiter du Parcours ?
Soirée d'ouverture et nocturne des ateliers : 12.04.2024 – 18h à minuit
1^{er} week-end : 13 & 14.04.2024 – 14h à 19h
2^e week-end : 20 & 21.04.2024 – 14h à 19h
Nuit des galeries : 17.04.2024 – 18h à 21h
www.parcoursartistes.be



Fête de la Musique



Vendredi 21 juin 2024
Place Van Meenen

Avec la Fanfare Krewe du Belge. Et sur scène : Luis Tigse, Lou K, Kuna Maze live band et Turkish Kebap. Avant-goût le 19 juin dès 15h avec un concert-bal du groupe Peritelle, organisé par le centre culturel Jacques Franck au home Les Tilleuls (rue Diderich). Retrouvez tous les détails de la programmation sur www.stgillesculture.brussels

Maison des Cultures : save the date !

Journée portes ouvertes le 8 juin

Sorties des ateliers hebdomadaires de la Maison des Cultures (éloquence, théâtre et danse) et de l'École de Cirque de Bruxelles et spectacles, stands, animations, associations au programme de cette journée festive : www.mdc1060.brussels ou www.facebook.com/Maisondes-culturesdesaintgilles.



Une nuit à l'hôtel de ville de ville

Le 19 février dernier, Marc Meganck, romancier, a passé une nuit dans l'hôtel de ville, seul avec les ombres. Dans le cadre d'un ouvrage sur les collections d'œuvres d'art de l'hôtel de ville, nous lui avons demandé de passer une nuit dans le bâtiment et d'écrire un texte sur cette expérience. L'ouvrage, édité chez Aparté dans le cadre du 120^e anniversaire de l'hôtel de ville, sortira au cours du quatrième trimestre de l'année. En avant-première, nous publions un extrait de ce texte.



↑ La salle du Conseil de l'hôtel de ville

1 h 37. Les façades de l'hôtel de ville brillent de mille feux, un vrai phare urbain visible des kilomètres à la ronde, pour guider les noctambules qui cherchent à rentrer chez eux et rassurer les insomniaques qui regardent par la fenêtre pour compter les moutons. À l'intérieur, la lumière perce sans prévenir, au détour d'un couloir, dans les salles de réunions, les bureaux, et même aux toilettes ; elle crée des ombres inquiétantes, des silhouettes imaginaires et brèves, elle anime les fresques et les bustes des anciens bourgmestres. Je décide de quitter l'étage des salles d'apparat que j'ai déjà assez arpenté. J'emprunte l'escalier d'honneur pour rejoindre le rez-de-chaussée. Un écran tactile placé près du comptoir d'accueil diffuse une lumière blafarde sur les marches. Les vitraux éclairés par les lampadaires de la rue de Savoie corrigent le tir avec leurs couleurs bleu et or.

J'ai un mouvement de recul en repérant dans un coin la statue en plâtre cuivré de Victor Demanet représentant La Métallurgie. Je salue le colosse en espérant qu'il ne se réveille pas pour me fendre le crâne avec sa masse. Je me dirige vers l'aile dédiée aux services à la population. La salle d'attente est éclairée par les tubes néon d'un distributeur automatique de chocolats et de bonbons ; une machine à café ronronne en mode veille – drôle de spectacle son et lumière ! Une petite cabane en plastique, très « abri de jardin », rappelle que les parents patientent ici avec leur marmaille au milieu des pleurs et des cris... J'entends soudain des voix. Est-ce mon imagination ? Je m'assieds sur un banc et je tends l'oreille. Pas de doute, il y a au moins trois hommes qui parlent. Mais qui ? Mais où ?



↑ Buste du bourgmestre Louis Coenen (1881-1965), par Jean Canneel (1889-1963), aligné avec les autres bustes des bourgmestres devant la salle de l'Europe.



↑ L'auteur d'*Une nuit à l'hôtel de ville* Marc Meganck en compagnie de *L'âge d'airain*, plâtre d'Auguste Rodin (1840-1917)

Marc Meganck a écrit de nombreux romans depuis *Génération Raider* (Bernard Gilson, 2007). Spécialiste de Bruxelles et de son patrimoine, il a participé à la rédaction d'une douzaine de volumes de l'atlas du sous-sol archéologique de Bruxelles. Il a également co-écrit le dernier volume de la collection Ville d'art et d'histoire, consacré au *Mont des Arts* (n°62/Urban).

PLACE AUX FILLES, 3^e ÉDITION



© Aline Pauwels

Venez occuper le terrain ! Le mercredi 24 avril 2024, sur la place Morichar, plusieurs associations et institutions communales saint-gilloises organiseront la 3^e édition de l'événement *Place aux Filles**.

La création de cette journée repose sur un constat : l'accès à l'espace public est inégalitaire entre les garçons et les filles*. Sexisme, comportements discriminatoires, harcèlement de rue sont autant de facteurs qui font que très peu d'entre elles* occupent les terrains sportifs. C'est pourquoi est organisé, en matinée, un tournoi de foot inter-écoles pour les filles* de 5^e et 6^e primaire et, l'après-midi, la découverte de plusieurs autres sports qui se pratiquent à l'extérieur (foot, roller, basket, boxe, rugby). Pour ce faire, plusieurs clubs de sports féminins seront présents pour proposer des initiations au public.

Nous gardons également le village associatif composé d'associations militantes féministes et LGBTQIA+ ainsi que des services communaux de l'égalité des chances, de la prévention et de la jeunesse.

* =FINTA (regroupe les Femmes, Intersexes, Non binaires, Trans et Agenres).

Expression démocratique

Les articles repris dans cette rubrique sont rédigés sous l'entière responsabilité des chef(fe)s de groupe concernés, conformément au «Règlement fixant les modalités du droit d'expression dans le journal d'information communal des groupes politiques démocratiquement élus et représentés au conseil communal».

Le mot de la Liste du bourgmestre

La question de la sécurité est légitimement une des premières inquiétudes de la population.

Le bourgmestre a pris un certain nombre de décisions et a interpellé les niveaux de pouvoirs concernés.

Rappelons d'abord que nos quartiers n'ont nullement été abandonnés comme certains le prétendent. Preuve en est, les investissements massifs qui ont été faits et la vie associative et de quartier qui est très riche et intense. Sans compter la présence quotidienne des dizaines d'agents communaux des différents services qui y travaillent en contact direct avec les habitants. Mais nous sommes confrontés à une criminalité sur laquelle une approche de quartier et locale n'a pas de prise. Les nuisances occasionnées par le deal de

rue et par la consommation de rue sont devenues intolérables pour les habitants. Leur colère est justifiée, leur appel doit être entendu.

Si la politique sociale que nous menons depuis des années doit être poursuivie elle ne peut être efficace contre une criminalité de cette nature. Raison pour laquelle le bourgmestre a interpellé les autres niveaux de pouvoir. Un plan drogue régional a été annoncé et couvrira l'aspect policier, mais aussi préventif et de santé publique.

Le public en errance utilise les stupéfiants pour supporter la dureté des conditions de vie en rue. Le public sans abri, on le sait, a crû de manière très importante ces dernières années à la fois en raison de la précarisation économique de nos sociétés et de

la crise de l'accueil. Ces personnes sont en détresse et nécessitent une aide. Rappelons toute l'importance de résoudre la crise de l'accueil et de veiller à la répartition des migrants sur tout le territoire.

Outre le combat policier contre les structures criminelles c'est toute une politique médicale qui doit être intensifiée et financée pour venir en aide aux personnes victimes de dépendance.

C'est un combat de longue haleine qui nous attend mais, à Saint Gilles, nous ne partons pas de rien puisque nous pouvons nous appuyer sur des services publics forts, un secteur associatif très présent, une politique de la jeunesse, une politique sociale et une politique sportive très ambitieuse qui disposent de moyens.

Mais nous ne pouvons tout gérer localement. Que ce soit pour l'aspect médical, l'aide aux victimes d'addiction ou pour l'aspect policier, nous ne pouvons y arriver qu'avec l'ensemble des pouvoirs publics belges. ■

Hassan Assila

Chef de groupe LB

Le mot d'Ecolo-Groen

Nous n'aurions jamais pensé voir nos équipes d'ouvriers communaux se faire menacer au point d'avoir peur de travailler dans certaines zones, ni de devoir dire à nos enfants d'éviter de traverser certains lieux publics. Nous n'aurions jamais pensé croiser chaque jour autant de personnes égarées et titubantes, ravagées par le crack. La colère et le désarroi des habitants.e.s sont légitimes. Les faits qui se sont déroulés dernièrement aux abords de la Porte de Hal et dans d'autres quartiers bruxellois sont gravissimes. Ils sont le point d'orgue d'une situation installée depuis plusieurs mois.

Les policiers, les pouvoirs locaux et le système judiciaire sont sous pression face aux moyens et aux méthodes de ces mafias de la drogue qui profitent de la détresse des plus fragiles.

Pour la sécurité de tous et toutes, les autres niveaux de pouvoir doivent nous fournir les moyens nécessaires pour combattre ces organisations, identifier et poursuivre les responsables, rétablir la tranquillité et accompagner les personnes toxicomanes. Nous sommes aux côtés de notre bourgmestre, de celle de Forest et celui d'Anderlecht, pour réclamer un renforcement des équipes de police de notre zone Midi où manquent 21% d'effectifs. Face à l'ampleur du phénomène, à la professionnalisation des narcotrafiquants, à la violence déployée, tout comme Anvers, Bruxelles a besoin de moyens renforcés pour s'adapter et agir tant sur le volet préventif, social que répressif. Les consommateur.trice.s doivent être aidés et accompagnés.

Nous avons à Saint-Gilles un CPAS dynamique et plusieurs associations actives dans la lutte contre les assuétudes et le sans-abrisme. Mais malgré ces dispositifs, les communes se sentent bien démunies face à un problème mondial et européen.

Ecolo-Groen propose de créer un fonds « drogue » alimenté par les avoirs du narcotrafic. 60% seront affectés à la prévention et aux politiques de santé publique et de santé mentale, indispensables pour accompagner les personnes en addiction, 40% seront consacrés à l'innovation de l'action judiciaire contre le narcotrafic. Il faut pouvoir identifier les flux financiers, renforcer la lutte contre le crime organisé et le blanchiment d'argent et augmenter les moyens des parquets.

Pour conclure, adressons nos remerciements aux héro.ine.s du quotidien : les femmes et hommes de terrain des services publics, les policier.e.s, le personnel de la propreté et de la prévention, les éducateur.trice.s de rue, les travailleur.se.s sociaux.ales, les infirmier.e.s de rue et équipes scolaires, qui, dans des conditions de plus en plus difficiles, font un travail plus que jamais indispensable. ■

Ecolo-Groen Saint-Gilles

✉ contact@ecologroen1060.be

🌐 <https://ecologroen1060.be/>

Le mot du PTB*PVDA

La sécurité est un droit

Depuis des mois, nos quartiers deviennent invivables. Pour le PTB, chacun devrait pouvoir être en sécurité.

Mesure d'urgence

Des tirs à l'arme de guerre et un décès sont survenus. Face au danger créé par les gros trafiquants, les habitants se sentent abandonnés. Dans l'immédiat, une présence policière permanente est nécessaire pour casser le trafic. C'est une première étape pour permettre aux différents acteurs de réoccuper le terrain en sécurité.

Mais les opérations "coups de poing" ne règlent rien dans la durée, comme on l'a vu avec la gare du Midi : nous avons besoin d'un plan concret et durable.

1. Tolérance zéro pour le crime organisé

Coupons le mal à la racine. La lutte contre les mafias de la drogue devrait être une priorité. Or, l'ancien gouvernement MR-NVA a réduit les budgets. Résultat : 400 enquêteurs en moins, des dizaines de juges et procureurs manquants. Et alors que ces mafias brassent des milliards, 500 inspecteurs des finances ont été supprimés. Il faut investir dans la police judiciaire et la justice, mais aussi dans la lutte contre l'argent sale.

2. Réoccuper les quartiers, ensemble

> Nous avons besoin du retour des commissariats de quartier et de la police de proximité : des agents de quartier qui sont présents en rue, qui connaissent les habitants et qui travaillent avec leur confiance.

Il faut pouvoir intervenir, mais aussi faire de la prévention.

> Pour le long terme, nous devons investir dans la prévention et la cohésion sociale. Il nous faut plus de gardiens de la paix, d'éducateurs de rue, de médiateurs, de travailleurs sociaux. Il faut investir dans les maisons de jeunes, les clubs de sports, les stages et les écoles de devoir, mais aussi dans la propreté, les événements festifs à l'extérieur et des infrastructures qui répondent aux besoins. Tous les professionnels de terrain ont un rôle à jouer. La commune doit coordonner, écouter et donner les moyens.

> Ce sont les habitants qui connaissent le mieux leur quartier. Leur adhésion et leur participation sont absolument nécessaires. La commune doit donc s'appuyer sur les groupes de riverains, dans leur diversité, pour

organiser la participation, aux côtés des associations et des services communaux.

3. Lutter contre la pauvreté

Les inégalités et le manque de perspective d'avenir sont le terreau fertile des trafiquants. Cela pousse de plus en plus de personnes dans le deal ou l'extrême précarité et la consommation de drogue. Celles-ci doivent être prises en charge décemment par des structures adaptées.

Aujourd'hui, l'urgence est telle qu'il faut une rupture avec les politiques du passé. Le PTB se bat pour les services publics, la baisse des loyers, le blocage des prix, les salaires et une taxation juste. Ensemble, imposons le changement ! ■

Contactez-nous : saint-gilles@ptb.be

Le mot du MR/Open VLD

Restaurer l'ordre public : une priorité pour le MR / Open VLD

Voilà des mois que les habitants et commerçants de nos quartiers, spécialement près de la Porte de Hal et du Square J. Franck, sont victimes de menaces, d'agressions, de vols dans les voitures et les commerces, en lien avec le commerce de la drogue dont les réseaux criminels se partagent les territoires au prix d'une rare violence. La situation ne fait qu'empirer malgré les cris d'alarme lancés par les habitants depuis de nombreux mois.

Des citoyens excédés quittent la commune. D'autres, citoyens, investisseurs ou touristes n'y viendront pas tant l'image de Saint-Gilles est aujourd'hui dégradée.

Le fléau du commerce de la drogue doit être combattu sans relâche. D'abord, à la base, là où elle est

débarquée pour être distribuée via des réseaux criminels, ensuite sur le terrain en coordonnant l'ensemble des acteurs.

Il aura fallu une 7e fusillade pour que le Ministre-Président réunisse enfin les acteurs concernés mais les actions concrètes tardent à venir. C'est le modèle du projet UNEUS, sous la majorité précédente - abandonné depuis par la nouvelle majorité - qui avait permis de réduire la délinquance de 28 % entre 2012 et 2018 dans les quartiers qui connaissent aujourd'hui une situation inacceptable.

Le plan Midi décidé en septembre 2023 avait débouché sur des engagements dont certains tardent malheureusement à venir comme la réouverture d'un commissariat dans la gare. Nous saluons le travail remarquable de nos services de prévention et des forces de police avec les moyens dont ils disposent et leur apportons notre

soutien. Nous refusons de ne voir le travail de la police qu'au travers du seul prisme de quelques actes qui méritent évidemment d'être sanctionnés. Nous regrettons que les 140 postes disponibles dans la Zone Midi ne puissent être plus rapidement pourvus pour garantir une présence renforcée dans nos quartiers. Nous déplorons le refus actuel du renforcement de la présence de la police fédérale dans nos rues.

Il faut aussi compléter le cadre de la police judiciaire et de la magistrature pour garantir la poursuite et la sanction des dealers arrêtés, tout en saluant les mesures prises récemment en ce sens par le Ministre Open VLD de la Justice.

Mais il faut aussi agir pour accompagner les cibles faciles des réseaux criminels que sont les mineurs non accompagnés, les personnes en situation de précarité et apporter un

accompagnement socio-médical aux consommateurs de drogue. Nos services, notamment le CPAS et les associations font un travail remarquable mais où en est le plan régional en la matière ?

Pour le MR/Open VLD, il y a urgence à mettre tout en oeuvre pour restaurer et garantir l'ordre public dans nos quartiers et y assurer la sécurité et la tranquillité des habitants et des commerçants. Les mesures votées lors du dernier conseil communal (contrôles d'identité, règlements des commerces de nuits...) vont dans le bon sens. ■

Vos conseillers communaux libéraux :

Michel Vandermergel

✉ mvandermergel@stgilles.brussels

Céli Rodriguez

✉ crodriguez@stgilles.brussels

Melanie Verroken

✉ mverroken@stgilles.brussels

Contacts avec la commune

Le Collège des Bourgmestre et Échevins 2018-2024

Le bourgmestre / LB – 02/ 536 03 80

jspinette@stgilles.brussels

Affaires générales, Communication, Police, Sécurité, hygiène et environnement, Coordination des événements, Police administrative, Affaires juridiques, Prévention, Personnel, Tutelle CPAS, Tutelle sur les hôpitaux, Affaires européennes



Francesco Iammarino

4^e échevin / Ecolo-Groen

02/ 536 03 11

fiammarino@stgilles.brussels

Culture, Développement économique, Bien-être animal



Suzanne Ryvers

8^e échevine / Ecolo-Groen

02/ 536 03 28

sryvers@stgilles.brussels

Développement durable, Propriétés communales, Énergie, Affaires néerlandophones



Catherine Morenville

1^{re} échevine / Ecolo-Groen

02/ 536 02 40

cmorenville@stgilles.brussels

Espaces publics, Urbanisme, Égalité des chances et droits des femmes, Mobilité et stationnement



Willem Stevens

5^e échevin / LB – 02/ 536 03 08

wstevens@stgilles.brussels

Finances, Revitalisation urbaine, Jeunesse, Cultes et philosophies non confessionnelles, Simplification administrative, Stratégie numérique, Informatique, Archives, Économat



Myriem Amrani

Présidente du CPAS / LB

02/ 600 54 11

mamr@cpasstgilles.brussels



Yasmina Nekhoul

2^e échevine / LB – 02/ 536 02 97

ynekhoul@stgilles.brussels

Petite Enfance, Propreté publique, Affaires sociales, Coopération Nord-Sud, Santé publique et lutte contre les violences conjugales



Saïd Ahruil

6^e échevin / LB – 02/ 536 02 65

sahrui@stgilles.brussels

Sport, Cohésion sociale, État civil, Aide à la personne handicapée



Thierry Van Campenhout

3^e échevin / LB – 02/ 563 11 27

tvancampenhout@stgilles.brussels

Enseignement, Enseignement de promotion sociale, Patrimoine, Tourisme et folklore, Animations locales



Catherine François

7^e échevine / LB – 02/ 536 02 65

cfrancois@stgilles.brussels

Logement, Régie foncière, Emploi et formation

LES CONSEILS COMMUNAUX

Les séances des conseils communaux sont publiques. Elles doivent être organisées minimum 10 fois par an. À l'exception des mois de juillet et août, elles ont généralement lieu le dernier jeudi de chaque mois à 20h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Nous vous invitons à retrouver tout ce qui concerne le conseil communal (dates des séances, ordre du jour, procès-verbal, questions/réponses) sur notre site Internet www.stgilles.brussels, rubrique Vie politique.

Les services de l'hôtel de ville

Hôtel de Ville – Place Van Meenen 39 – Tél. : 02/ 536 02 11 ou 02/ 536 02 00.

Les services de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h. Pour connaître leurs jour(s) et heures de permanence en dehors de cet horaire, contactez le service concerné ou consultez le site internet www.stgilles.brussels.

Affaires générales

02/ 536 02 34

secretariat.1060@stgilles.brussels

Affaires néerlandophones

02/ 533 98 60

na-an.1060@stgilles.brussels

Affaires sociales

02/ 536 02 65

affairesociales.1060@stgilles.brussels

Développement économique

02/ 536 02 30

developpement.economique.1060@stgilles.brussels

Environnement,

Hygiène et Sécurité

02/ 536 03 95

hygiene.1060@stgilles.brussels

Espace public

02/ 536 17 50

espacepublic@stgilles.brussels

État civil

02/ 536 02 47

etatcivil.1060@stgilles.brussels

Finances

02/ 563 11 20

finances.1060@stgilles.brussels

Personnes

handicapées et Pensions

02/ 536 03 06

pensions.1060@stgilles.brussels

Propriétés communales

02/ 536 02 87

travaux.1060@stgilles.brussels

Urbanisme

02/ 536 02 15

urbanisme.1060@stgilles.brussels

Quelques services décentralisés

Atelier du web

Rue du Fort 37-39 – 02/ 537 02 68

vguisen@stgilles.brussels

CPAS

Rue Fernand Bernier 40

02/ 600 54 11

cpas@stgilles.brussels

Culture

Rue de Parme 69 – 02/ 534 56 05

culture.1060@stgilles.brussels

Enseignement communal

Chaussée de Waterloo 255

02/ 536 02 99

enseignements.1060@stgilles.brussels

Foyer du Sud

Rue de la Source 18 – 02/ 534 78 80

fds@foyerdusud.be

Jeunesse

Rue Émile Feron 8 – 02/ 563 11 38

jeunesse.1060@stgilles.brussels

Justice de proximité

Place Marcel Broodthaers 7-8

02/ 542 62 40

prevention.1060@stgilles.brussels

Maison Eco

Rue du Fort 33 – 02/ 533 95 90

maisonecohuis@stgilles.brussels

Personnel

Chaussée de Waterloo 255

02/ 536 03 78

personnel.1060@stgilles.brussels

Petite Enfance

Chaussée de Waterloo 255

02/ 563 11 46

creche.1060@stgilles.brussels

Prévention

Rue de Mérode 143

02/ 542 62 40

prevention.1060@stgilles.brussels

Régie foncière

Rue Émile Feron 161 – 02/ 533 34 80

regiefonciere.1060@stgilles.brussels

Sport

Rue de Russie 41 – 02/ 536 02 35

sport.1060@stgilles.brussels

Propreté publique

Chaussée de Forest 63

0800/ 97 613

proprete.1060@stgilles.brussels

Enlèvement gratuit d'encombrants et de graffitis